

Paroles de cantonnier

Pendant des siècles, l'entretien des routes et chemins a été assuré (tant bien que mal) par les villageois eux-mêmes ; travail obligatoire qu'on appelait la 'corvée', bien entendu gratuit.

Plus tard, sous la République, les agriculteurs imposables ont pu se libérer en payant par leur travail l'entretien des chemins. Ce paiement en nature ne suffisait pas. Il a paru plus efficace de créer un corps de salariés-fonctionnaires pour assurer régulièrement et consciencieusement cet ouvrage : les cantonniers, un nom qui vient de l'ancien provençal.

Le cantonnier est selon la définition 'un ouvrier chargé de l'entretien des routes et de leurs bordures'. On pouvait faire là une modeste carrière, monter en grade et même obtenir à l'ancienneté la médaille des cantonniers avec son ruban à sept raies : bleu, blanc, rouge alternées.



Monsieur Espanet
(ancien cantonnier à Cuges)

Les cantonniers cugeois

Un cugeois a vécu trente-trois ans ce métier. Aujourd'hui retraité, Etienne Espanet, dans sa petite maison de la traverse Glandevès, a conservé toute la mémoire de son labeur. Il a débuté comme journalier en 1944. Avant d'être nommé cantonnier vicinal puis rattaché à l'administration des ponts et chaussées. « On dépendait de la Ciotat et j'avais un secteur de Ceyreste à la Bédoule et au Grand Caunet. Pendant presque vingt ans, j'ai sillonné les routes... » Puis, il a été nommé à Cuges où il a retrouvé d'autres collègues cugeois. Bonifay 'Parpelle', Roger Cal 'Barbin'. « Moi, Espanet on me disait 'Canchioli' ».

A pied, en vélo ou en voiture

« Notre secteur couvrait le territoire de la commune, de Coulin au Camp et à Riboux. Au début, j'allais à pied à mon secteur, puis en vélo jusqu'au jour où je me suis payé une pétrolette, puis nous avons touché dans les années 60 une 2 C.V. tôlée de l'administration : là j'étais bien, à part que nous devions parfois la 'planquer' dans la broussaille pour qu'on ne nous la touche pas, tandis que nous travaillions, parfois, à un kilomètre de là.

Un labeur de tout temps, hiver comme été, dans la neige ou le verglas, ou sous la pluie ; au froid de février, au chaud du soleil estival qui nous 'plombait' la tête. On poussait sa brouette emplies d'un outillage rustique : pelle et pioche, serpe, râteau et balai de bruyère ; on faisait des centaines de mètres au fur et à mesure du travail. »

Un abri à ciel ouvert

« Pour s'abriter en cas de besoin, Cal et moi, nous avons accès à deux maisons de cantonniers, une en montant au Camp, en face du restaurant Bébert, l'autre à l'opposé du village sur la descente vers le Col de l'Ange.

De celle-là, il ne reste qu'un pan de mur ruiné. L'autre, vieille mais encore solide : une pièce unique, un âtre pour le feu. Derrière, un bassin recueillait les eaux pluviales collectées sur les pentes alentour : un bon abri !

Sauf, dit 'Canchioli', quand il y a des voleurs ! De même qu'ils ont pillé cabanons et maisons des Espèces, fenêtres, toitures, pierres, ils se sont attaqués aux maisons cantonnières ; un jour de pluie, avec Cal, on veut s'abriter dans la maison. Aïe ! Ils nous avaient enlevé toutes les tuiles sauf le premier rang qui camouflait le pillage. En entrant on s'est trouvé « à ciel ouvert ! ».

Bataille contre les éléments

Quelles tâches ? : « Entretien la chaussée en pelletant gravillons et sable, balayer les débris, nettoyer les talus, les fossés, boucher les nids de poule, couper les branches gênantes. C'était un boulot pénible mais en plein air. Le problème c'était les interventions obligatoires en cas d'accidents de la route ou de perturbations météorologiques, orages, verglas ou neige, comme cela s'est produit en 1956. Je

sortais à peine d'une intervention chirurgicale, ça n'a pas été facile de casser la glace, de sabler à la pelle, ...

Lorsqu'il y avait un accident, nous devions organiser la circulation en attendant les secours, puis pelleter de la terre sur les flaques d'huile.

Autres charges du cantonnier : escorter et aider dans son travail, le géomètre venu pour un arpentage, même jusqu'à Riboux. Là on ne se sentait pas d'y grimper par la route qui tortille trop, on y montait par un vallon plus commode, mais à pied, la 2 V.C. ne passait pas ! »

30 kilomètres au cordeau

Un souvenir... Celui du jour où l'on a chargé nos cantonniers de faire le trace-guide pour les peintres routiers qui allaient réaliser les bandes blanches continues délimitant le bord de route, et des deux côtés, sur le territoire communal.

« Partis de Coulins, l'un tirant la bobine du cordeau de marquage tendu par l'autre, on s'est tapé à pied dans la journée l'aller-retour jusqu'à la limite du Var au Camp. Presque trente bornes de marche, d'accroupissement, ... Il faut le faire, croyez-moi ! mètre par mètre. »

Et de fait, arrêtez-vous à saint Sébastien. Vous verrez sur le mur de gauche en montant, la plaque bleue du siècle dernier qui indique, en kilomètres et en mètres, les distances : de Marseille à Cuges soit, 29 692 mètres : d'Aubagne à Cuges, soit 11 912 mètres, et de Cuges à Toulon 35 107 mètres. Dommage qu'on n'ait pas ajouté les mètres de la distance de Coulin au Camp (les limites communales). Mais 'Canchioli' et son collègue 'Barbin' ont bien dû marcher pendant une trentaine de kilomètres, du matin au soir.

Le 'moulon' pour les Cugeois

En tant que cantonnier de l'administration, Etienne Espanet et Roger Cal ne s'occupaient que du domaine public ; la traversée du village ne les concernait pas, étant du domaine communal ; mais ces deux enfants de Cuges ne pouvaient pas accepter que la traversée ne soit pas « propre ». A défaut de personnel municipal, plus d'une fois ils ont fait la toilette des abords. Et ajoute Etienne Espanet : *« je balayais tous les déchets et, chargés dans ma brouette j'allais me faire un 'moulon' que le personnel communal pourrait venir charger »*

**Constant Vautravers,
Écrivain et journaliste**